

Conseil de l'Intégrité Scientifique

Réunion du 18 mars 2018

Introduction

Michel Cosnard rappelle son statut de *membre invité* lors des réunions du Conseil de l'Intégrité Scientifique. Il indique au Conseil que l'Observatoire des Sciences et Techniques (OST) renouvelle son conseil pour moitié tous les deux ans, et propose que le CIS adopte le même principe afin d'assurer une certaine continuité. Il indique par ailleurs qu'il a prévu d'inclure dans le rapport d'activité 2017 du Hcéres, prévu pour juin et destiné au parlement français, une page sur l'intégrité scientifique et l'OFIS. Enfin, il souligne les attentes des départements « évaluation » pour disposer de référentiels permettant la prise en compte des questions d'intégrité scientifique aux différents niveaux d'organisation du système d'enseignement supérieur et de recherche français.

Les membres du Conseil devront produire une déclaration de lien d'intérêts lorsque le Conseil sera au complet, dès sa prochaine réunion. Ces déclarations seront partagées au sein du Conseil et seront conservées dans les archives de l'OFIS, mais ne seront pas publiques.

Préparation de la réunion du collège Hcéres du 26 mars

Recrutement des trois derniers membres du Conseil

Olivier Le Gall évoque la finalisation de la constitution du Conseil avec les trois derniers membres identifiés et sollicités, conformément aux recommandations faites lors de la dernière réunion du Conseil. Par rapport à ces recommandations, du fait de la contrainte liée au nombre de membres et des contraintes de budget en ce qui concerne les étrangers, il manque un profil international, un profil d'ingénieur/technicien ou encore un profil de juriste. Ces manques devront être compensés par les missions assignées à l'équipe ou par sa composition, à l'occasion des renouvellements à venir de membres du Conseil, ou encore par la composition des groupes de travail à venir sur chacun des sujets traités ; enfin, lors de la composition de l'équipe.

Le Conseil vote à l'unanimité pour le recrutement des trois derniers membres, dont les noms seront donc proposés à l'avis du collège du Hcéres qui se réunira le 26 mars.

Recrutement du directeur : avis sur les dossiers pré-sélectionnés

Olivier Le Gall rappelle la procédure qui a été mise en place et la nécessité de relancer l'appel à candidature suite à l'infructuosité du premier appel à l'automne 2017. Le second appel a permis de recevoir sept candidatures, qui ont été examinées par une commission associant trois personnes du Hcéres et trois membres du Conseil, co-présidée par Michel Cosnard et Olivier Le Gall. Cette commission a pré-sélectionné trois candidats sur la base de leur dossier, en vue des auditions qui se sont déroulées le 14 mars. Suite à l'audition, deux des candidats ont été classés.

Après une discussion sur leurs profils très différents, le classement proposé par la commission de sélection est mis au vote du Conseil : 4 votes confirment ce classement, 1 vote l'infirme, 4 abstentions. La candidature retenue sera donc proposée à l'avis du collège du Hcéres qui se réunira le 26 mars.

Michel Cosnard précise qu'une fois la prise de poste effective, le recrutement des conseillers scientifiques pourra être engagé. Leurs origines disciplinaires nécessiteront de prendre en considération la complémentarité des profils. Un profil « Sciences de la Vie » serait souhaitable.

Bilan 2017 de l'OFIS

Olivier Le Gall présente un état d'avancement de la mise en œuvre de la Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche, à travers les 16 recommandations du rapport Corvol. Une mise à jour régulière est à disposition des membres du Conseil sur un espace web partagé.

Parmi les éléments débattus :

- Une grande partie des actions repose sur la diffusion de ressources sur Internet. A ce jour, l'OFIS dispose de trois pages intégrées au site web du Hcéres, qui ont le mérite de mettre à disposition sur un espace unique des éléments de référence. Une réflexion devra rapidement être menée pour enrichir ce contenu mais aussi pour étudier la pertinence d'un hébergement thématique tout en veillant à conserver l'affichage institutionnel au Hcéres.
- Par ailleurs, Michel Cosnard souligne que les référentiels d'évaluation évoluent tous les ans à l'automne. Il conviendra donc de faire des propositions pour affiner les modalités de prise en compte de l'intégrité scientifique : préciser les critères, former les experts, etc.
- La demande forte des chefs d'établissement de disposer d'un vade-mecum est discutée. Il est rappelé que tous les dispositifs existent dans les établissements mais qu'ils ne sont pas mobilisés de manière optimale : un vade-mecum sera de nature à améliorer ce point.

Olivier Le Gall effectue actuellement un tour de table des chefs d'établissements signataires de la charte sous forme d'entretiens individuels. Une synthèse en sera faite à l'attention du Conseil car leurs préoccupations constitueront des indicateurs utiles pour orienter ses travaux.

Chantiers en cours dans le réseau des référents à l'intégrité scientifique

Michelle Hadchouel, co-coordinatrice du réseau des référents à l'intégrité scientifique, le présente comme un espace d'échange libre où les discussions s'engagent à partir de cas d'étude concrets. Les dernières discussions portent notamment sur la confusion possible entre *réfèrent déontologue* (au titre du Décret n° 2017-519 du 10 avril 2017) et *réfèrent intégrité* (au titre de la circulaire du secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche du 15 mars 2017), et sur les particularismes (notamment Sciences Humaines). Par ailleurs, deux chantiers sont engagés : sur les formations (recensement, possibilité de mutualisation et de mise en commun, mais pas la recherche d'une offre unique) et sur l'harmonisation des procédures de traitement des méconduites entre les établissements, afin de faciliter leur traitement dans les collectifs de recherche souvent mixtes.

Le réseau des référents est fort aujourd'hui d'une soixantaine de membres, et de nouveaux le rejoignent chaque semaine au fur et à mesure de leur désignation par leurs établissements (liste mise à jour régulièrement sur l'espace web de l'OFIS). Pour éviter la redondance, les travaux du réseau des référents, du Conseil et de l'équipe de l'OFIS devront absolument être articulés.

La prochaine réunion du réseau est prévue le 26 mars.

Le réseau européen ENRIO

Michèle Leduc, une des représentantes françaises auprès de l'European Network of Research Integrity Offices (ENRIO ; <http://www.enrio.eu/>) dont l'objectif est de mutualiser au niveau européen les expériences sur les questions d'intégrité scientifique.

L'ENRIO est composé, à ce jour, de 28 membres de 22 pays. Les représentants pour la France sont les *réfèrents intégrité scientifique* de l'Inserm et du Cirad, et plus récemment Michèle Leduc au titre du comité d'éthique du CNRS. Le réseau se réunit deux fois par an ; Michèle Leduc a prévu d'assister à la prochaine réunion, qui aura lieu à Rome, dans deux semaines.

Large consensus du Conseil pour que l'OFIS intègre ENRIO officiellement ; pour la réunion de Rome, Michèle Leduc nous représentera.

Préparation du séminaire interne des 14 et 15 juin

L'objectif de ce séminaire est de remplir notre besoin d'un temps long d'échange pour clarifier nos modes de travail et notre plan d'action, l'articulation entre Conseil et équipe de l'OFIS, les liens avec le réseau des référents, etc.

Une interrogation se fait jour sur le discours que pourrait tenir l'OFIS sur les situations individuelles actuellement médiatisées. Y a-t-il lieu de mettre en place un espace de discussion pour tirer les leçons de ces situations dès lors qu'elles sont dans l'espace public ? En tout cas, ces situations – médiatisées ou non – doivent alimenter la jurisprudence et les réflexions du Conseil.

La synthèse des échanges bilatéraux entre Olivier Le Gall et les chefs d'établissements signataires de la charte alimentera la constitution du programme du séminaire en amont. Un groupe de travail constitué de Jean-Pierre Finance, Michèle Leduc, Olivier Le Gall et Stéphanie Ruphy fera des propositions concrètes d'organisation.

Le séminaire pourrait être organisé en trois volets qui pourraient converger dans la dernière demi-journée :

- Le séminaire du CIS stricto sensu,
- Une réunion concomitante du réseau des référents,
- Une conclusion sous forme d'un échange avec la 2nde réunion annuelle de la conférence des signataires de la charte.

Questions diverses

Michèle Leduc informe le Conseil de l'organisation du congrès ESOF (Euroscience Open Forum) à Toulouse en juillet prochain avec plusieurs sessions en lien avec l'intégrité scientifique, dont une pour laquelle elle a été sollicitée en lien avec ENRIO : <https://www.esof.eu/en/>